



Association CAB Golf - Brive  
Chemin de la Jargasse  
19100 BRIVE  
Tél : 05 55 85 22 59  
Email : cabgolf@orange.fr

## COMPTE-RENDU de la REUNION du BUREAU du 9 JUIN 2020

### Ordre du jour :

1. Dernier protocole COVID 19 de la FFG.
2. École de golf.
3. Compétitions par équipe : les équipes 1 et midam sont annulées, il faut prendre une décision pour les séniors.
4. Reprise des compétitions club.
5. Reprise des compétitions amicales « joutes golfigues, vendredi mat, deux vallées.
6. Matchplay club.
7. Fête de fin d'année.
8. Stratégie de la FFG pour les AS non gestionnaires de terrains et modification au sein du service des sports de la municipalité, conclusion et Position du président.
9. Questions diverses.

- 1 La séance est ouverte à 18 H 00.
- 2 Le secrétariat de séance est assuré par René BUISSON.

Membres du bureau		Présents	Excusés
Président	Pascal PICAVEZ	X	
Vice Président - Trésorier	Philippe EMERIT	X	
Président d'honneur	Eric VASUTEK		X
Secrétaire	René BUISSON	X	
Assistante	Sabine TRAUCOU	X	
Commission sportive	Maxime ROCHE	X	
Animations	Philippe GERALD	X	
Ecole de golf	Chantal CORDIER	X	
Joutes golfigues	Marcel BRENNER	X	
Vendredis mat	Joël BOURCIER	X	
Responsable sponsors	Claude RIVET		X
Responsable terrain	Patrick LAGARRIGUE	X	
Communication	Michel BARRET	X	
Conseil juridique	Joël BLONDEL	X	
Relations membres	Francine GLANDUS		X



**Dispositifs à air comprimé :**

Les dispositifs à air comprimé permettant de nettoyer les chaussures sont neutralisés. Les pistolets et la pulvérisation d'air sont autant de vecteurs pouvant occasionner une transmission du virus entre joueurs.

**Practice et zones d'entraînement :**

Sur décision du club, le practice et les zones d'entraînement sont ouverts et accessibles librement pour :

- La pratique des joueurs ayant réservé un départ sur le parcours
- L'entraînement individuel
- L'enseignement individuel ou collectif dans la limite de 9 élèves par enseignant
- L'accueil des enfants en réponse aux directives du Gouvernement, du Préfet ou du Maire pour favoriser l'accueil des publics jeunes dans le cadre scolaire ou extrascolaire, sous réserve que les mesures ci-après de prévention puissent être mises en œuvre

Les emplacements :

Ils doivent être espacés pour respecter une distanciation minimum de 2 m entre 2 joueurs.

Les seaux de balles :

Ils sont accessibles avec des cartes individuelles prépayées ou des jetons désinfectés achetés auprès de l'accueil. Les joueurs doivent respecter les règles édictées par le club pour rapporter leurs seaux de balles vides afin qu'ils soient désinfectés après usage.

## 1.4 ENSEIGNEMENT

**Cours individuels et collectifs**

Les enseignants peuvent assurer des prestations d'enseignement individuel ou collectif.

Les enseignants portent un masque ou une visière. Il ne doit y avoir aucun contact physique entre un enseignant et ses élèves. Le principe de 2 mètres de distanciation est respecté à tout moment. Les enseignants peuvent enseigner sur le parcours dans le respect des distances de sécurité

## 1.5 JOUER UNE PARTIE DE GOLF

**Nombre de joueurs par partie :**

Jusqu'à quatre joueurs autorisés par partie. Les clubs en fonction de leurs contraintes pourront limiter le nombre de joueurs par partie, ou privilégier des parties sur 9 trous, ou avoir recours à des départs au 1 et au 10. Les clubs conservent cette souplesse d'organisation selon trois principes à garder à l'esprit : garantir le respect des gestes barrières, respecter la distanciation physique en toutes circonstances, interdire tout rassemblement de joueurs.

**Sacs et clubs, chariots, voiturettes :**

Sous réserve de désinfection par le club avant et après chaque utilisation, la location de chariot est possible, et celle de voiturettes de manière individuelle ou collective uniquement pour les personnes d'un même foyer ou arrivées dans le même véhicule.

Chaque joueur utilise exclusivement son matériel personnel (clubs, balles...). Aucun échange de matériel entre les joueurs n'est permis.

**Trous 1, 10 et 18 :**

Gel hydroalcoolique à disposition des joueurs.

Affichage des gestes barrières et du règlement exceptionnel.

**Intervalles de départ :**

Ils doivent permettre d'éviter les interactions entre les joueurs sur le parcours et garantir une distanciation de 2m entre les joueurs, dans chaque partie et sur chaque trou.

**Cartes de score :**

Pas d'échange de cartes de scores.

**Distanciation :**

Les joueurs doivent veiller à bien respecter les 2 m de distanciation physique à tout moment sur le parcours.

**Mobilier de parcours :**

Les bancs ou lave-balles sont neutralisés.

Interdiction de toucher les piquets délimitant le parcours et les zones à pénalités.

**Bunkers :**

Pas de râtaux dans les bunkers, mais les joueurs doivent effacer leurs traces avec leurs pieds ou un club.

### **Greens :**

Les joueurs doivent conserver le drapeau dans le trou afin d'éviter de le manipuler et de s'exposer ainsi à un risque de contamination. Les trous/bogeys sont équipés d'un système de relevage de la balle sans contact.

En l'absence de dispositif mis en place, deux options :

- Quand la balle s'immobilisera à moins de 60 centimètres du trou, le joueur devra « donner » le putt suivant, permettant au joueur concerné de ramasser sa balle sans risque de contact.
- Si la balle est entrée dans le trou, le joueur devra la relever à deux doigts afin d'éviter de toucher le drapeau ou le bogey. Et il utilisera du gel hydroalcoolique pour nettoyer les zones potentiellement touchées, et ses mains, avant de se diriger vers le départ du trou suivant.

## **2. École de golf.**

Nous ne reprenons pas l'enseignement à l'école de golf, en accord avec notre professeur Jérôme CANTAGREL.

Il est proposé aux parents de rembourser le 2<sup>ème</sup> trimestre ou de reporter leur contribution sur l'année prochaine.

Il faudra récupérer le matériel en prêt.

## **3. Compétitions par équipe : les équipes 1 et Midam sont annulées, il faut prendre une décision pour les séniors.**

La FFG nous interroge sur notre position pour ou contre la reprise des championnats seniors : nous répondons non en attendant le résultat de ce sondage.

Si la 3<sup>ème</sup> division sénior est maintenue à Nîmes Vacquerolles du 24 au 27 septembre, nous nous organiserons pour y participer et éviter ainsi d'être rétrogradés en 4<sup>ème</sup> division.

Il faudra alors constituer une équipe, malgré les difficultés qui risquent de se présenter suite à la crise sanitaire qui risque mobiliser les seniors encore actifs.

## **4. Reprise des compétitions club.**

Dès que nous aurons l'autorisation de la Municipalité, nous reprendrons les compétitions club, et ce dès le 21 juin.

En revanche, pas de compétitions sponsorisées en juin.

La compétition sponsorisée par Les fermiers du Périgord pourra peut-être se dérouler début juillet.

Des sponsors nous ont déjà informés de ne pouvoir renouveler leur soutien au vu des difficultés économiques liés à la Covid 19.

## **5. Reprise des compétitions amicales « joutes golfigues, vendredi mat, deux vallées.**

Les Joutes golfigues sont annulées jusqu'en septembre où nous pourrions organiser une rencontre amicale sur le golf Saint Lazare de Limoges.

Joël BOURCIER précise que les Vendredis mat se déroulent en hiver lorsqu'il n'y a plus de compétitions locales ou régionales. Nous verrons selon l'évolution de la pandémie.

Les sorties amicales organisées par notre regretté Alain FRESSANGE sont également neutralisées (Alain avait un projet de sortie en Espagne). Encore une fois nous encourageons son épouse Anne-Marie pour surmonter cette difficile épreuve.

## **6. Matchplay club.**

Les match-plays du Club sont annulés.

Pour les participants qui s'étaient inscrits et avaient réglé leur participation financière, deux solutions :

- Ils demandent leur remboursement,
- Ils conservent leur versement pour les match-plays 2021.

## 7. Fête de fin d'année.

Pas de décision pour l'instant en ce qui concerne la Fête du golf.

## 8. Stratégie de la FFG pour les AS non gestionnaires de terrains et modification au sein du service des sports de la municipalité, conclusion et Position du président.

Pascal PICAWEZ, Président de l'Association depuis 2014 nous donne sa position sur plusieurs points :

- La FFG vient de mettre en place l'application « KADY » qui offre la possibilité d'enregistrer des parties amicales mais aussi des parties officielles « entre amis » avec réservation de départ dont le résultat s'incrémente sur la FFG ; voici ce qui figure sur le site de la FFG :

« L'appli Kady »

*Ne sortez pas sans Kady, l'appli qui révolutionne votre golf, votre nouvel assistant personnel, développé par FF golf digital, filiale de la FF golf, à destination de tous les golfeurs, ou futurs golfeurs. Le digital se met plus que jamais au service des pratiquants de tout niveau, avec en bonus, les parties amicales certifiées qui vont permettre aux golfeurs licenciés de rendre des cartes éligibles à l'index.*

### Les parcours

- Géolocalisation des golfs
- Trouvez une initiation gratuite pour débiter
- Trouvez un golf près de chez vous, et adapté à votre niveau
- Accédez à toutes les infos utiles sur les golfs
- Réservez un départ pour jouer une partie
- Enregistrez vos golfs favoris et suivez leur actualité
- **Organisez vos parties amicales et ou des championnats avec vos amis**
- Choisissez vos formules de jeu
- Invitez vos amis
- Défiiez-les sur les parcours en organisant un championnat

### Les + des cartes de scores digitales

- Votre carte sera pré remplie en fonction de votre niveau ou de votre index si vous en avez déjà un
- Le calcul de votre score en brut et en net sera automatique
- Pour vos championnats entre amis accès en temps réel au live scoring et au podium

### Certifiez vos parties amicales pour faire évoluer votre index

- Sélectionnez un marqueur
- Saisissez et signez votre carte
- Une fois votre carte validée, vous pourrez suivre l'évolution de votre index
- [En savoir + sur le nouveau système de handicap WHS et les parties amicales certifiées](#)

### Suivez vos performances

- Enregistrement de toutes vos parties dans votre historique
- Vos stats
  - Putting
  - Drive
  - Bunker chip putt
  - Greens en régulation
  - Fairways
- Comparez vos performances
  - Niveau de jeu
  - Index
  - Meilleurs scores
  - Moyenne de scores
  - Classements

### Partagez votre golf avec votre communauté Kady

- Vos actualités



- Vos performances
- Vos parcours favoris
- **Progressez avec l'Académie FF golf**
- Accédez aux tutos
- Sélectionnez vos domaines préférés, vos coachs préférés

Conclusion de Pascal : cette application va permettre à des « amis » d'enregistrer des parties officielles sans passer par l'Association sportive, sans payer de droit d'engagement et, il faut bien le dire, en appliquant plus ou moins les règles de jeu. **C'est la mort annoncée des Associations sportives pour l'organisation des compétitions.**

- Les relations avec la Municipalité ont toujours été très bonnes et tous les différents ont été facilement réglés avec notamment la participation de Monsieur Jean-François BOURG parti maintenant à la retraite. Il n'a pas été remplacé pour l'instant. Comment se présentera l'avenir sur le plan relationnel ?
- Monsieur Pascal GRIZOT a déclaré lors de l'AG de la Ligue de Nouvelle Aquitaine: « J'ai donc décidé de me présenter aux prochaines élections de la Fédération fin 2020. Oui le sport est une de mes priorités, ... sur le plan des questions environnementales ... La Fédération est issue des golfs associatifs. C'est pourquoi j'envisage de travailler avec 5 personnes des golfs associatifs et 5 personnes de golfs commerciaux. »  
A l'évidence la FFG n'est plus une fédération d'Associations sportives, preuve en est de la non-invitation du Président du CAB GOLF à la Conférence des dirigeants de club qui s'est déroulée le 23 janvier à Paris, mais avec participation de la Directrice du Golf municipal de Planchetorte.

**« Pour toutes ces raisons que je vous annonce ma démission du poste de Président du CAB GOLF. »**

**Maxime ROCHE, Président de la Commission sportive est également démissionnaire au vu de sa position délicate de salarié de la Municipalité de Brive.**

Le renouvellement du Bureau de l'Association étant prévu en mars 2022 :

- Philippe EMERIT a été élu Président par le bureau,
- Joëlle PETIT a été nommée Présidente de la Commission Sportive en remplacement de Maxime ROCHE,
- Marcel BRENNER a été nommé trésorier en remplacement de Philippe EMERIT, après avoir été cooptés par le bureau.

**Bravo et merci à ces 3 personnes qui ont accepté de s'investir pour notre Club !**

**Et un grand merci à Pascal pour le travail accompli durant ces dernières années !**

## 9. Questions diverses.

Pas de questions diverses

**Fin de la réunion à 19 h 15.**

